



HAL
open science

Les conseils de continuum : vers un collectif situé au service de l'orientation

Gabriela Valente, Sabrina Labbé, Varvara Ciobanu-Gout, Naïma Marengo,
Vanessa Vidaller, Marie Breidenbach Cassagnes

► To cite this version:

Gabriela Valente, Sabrina Labbé, Varvara Ciobanu-Gout, Naïma Marengo, Vanessa Vidaller, et al..
Les conseils de continuum : vers un collectif situé au service de l'orientation. Education et socialisation
- Les cahiers du CERFEE, 2024, 73. hal-04708579

HAL Id: hal-04708579

<https://hal.science/hal-04708579v1>

Submitted on 25 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Éducation et socialisation

Les cahiers du CERFEE

73 | 2024

Former la jeune génération *via* le philosophe

Les conseils de continuum : vers un collectif situé au service de l'orientation

Gabriela Valente, Sabrina Labbé, Varvara Ciobanu-Gout, Naïma Marengo,
Vanessa Vidaller et Marie Cassagnes



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/edso/29141>

ISSN : 2271-6092

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Ce document a été généré automatiquement le 16 septembre 2024.

Les conseils de continuum : vers un collectif situé au service de l'orientation

Gabriela Valente, Sabrina Labbé, Varvara Ciobanu-Gout, Naïma Marengo, Vanessa Vidaller et Marie Cassagnes

Introduction

- 1 Depuis leur instauration en 1922, les organes d'orientation ont bénéficié d'un soutien continu de l'État et les territoires ont toujours été considérés comme étant pertinents pour réviser les politiques d'orientation (Berthet, 2014). À partir des années 1970¹, une réforme a séparé l'orientation scolaire de l'orientation professionnelle, distinguant aussi les nécessaires territorialisations des dispositifs d'orientation. Dans les années 2010, une tendance à la décentralisation des structures et à l'individualisation des services s'observe (*ibidem*). Ainsi, peut-on constater que le champ professionnel de l'orientation est, depuis sa création, en perpétuelle évolution et, récemment, une redistribution des compétences entre l'État et les Régions s'est encore opérée pour les questions d'orientation. Des Services Publics Régionaux de l'Orientation (SPRO) inscrits au niveau régional ont été créés en 2015 afin de fédérer différents acteurs de l'orientation, qu'ils soient scolaires ou professionnels. Cette intégration dans les prérogatives des Régions inscrit les questions d'orientation dans des préoccupations territoriales et ce, à des fins économiques : optimiser les relations formation-emploi.
- 2 Les évènements s'accroissent avec la mise en place de la plateforme Parcoursup : le sentiment d'opacité (Frouillou, 2017) de la plateforme Admission Post Bac (APB), ajouté à des changements techniques successifs, ainsi que le débat médiatique provoqué par le tirage au sort mis en place (Frouillou, Pin et van Zanten, 2022), suscitent une réponse de Frédérique Vidal, alors ministre de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, qui lance aussitôt un « Plan étudiant » et la loi dite « ORE », relative à « l'Orientation et à la Réussite Étudiante » (Mesri, 2018). Votée le 8 février 2018, cette

dernière décuple le nombre d'acteurs de l'orientation. D'une part, les professeurs principaux et les chefs d'établissement acquièrent un rôle nouveau dans la rédaction d'une fiche dite « Avenir » qui devient le témoin de passage des lycéens vers le supérieur. D'autre part, de nouveaux acteurs de l'orientation sont identifiés, en plus des Services d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle des universités (SCUIO-IP) et des Centres d'Information et d'Orientation (CIO) et une place est donnée aussi à des acteurs privés, ce qui démultiplie le nombre d'acteurs sur un même territoire. Non seulement une place doit être laissée à ces nouveaux acteurs, mais les acteurs historiques – les professionnels – sont, quant à eux menacés (fermeture de CIO, affectation de Psychologue de l'Éducation nationale spécialité Éducation Développement et Conseil en Orientation scolaire et professionnelle -Psy-EN EDO- en dehors des universités). Qui plus est, la « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » (2018) marque un nouveau tournant pour le champ de l'orientation : les Régions doivent assurer la mission d'information sur les métiers et les formations (en tension) afin que l'orientation puisse remédier aux problématiques de l'emploi sur le territoire (Marengo, 2022).

L'orientation sur le territoire

- 3 Sur le territoire investigué, l'Université Fédérale de Toulouse a, de longue date, la mission de coordonner ces différents acteurs autour des questions d'Information et d'Orientation dans un espace inter-institutionnel appelé « la commission I.O. ». C'est donc forte de cette expérience que cette structure fédérative de l'Académie porte la volonté de remédier aux turbulences législatives, afin d'innover et d'imaginer un dispositif permettant un maillage de ces différents acteurs, d'établir une traduction politique de la prescription au niveau local et de coordonner les dispositifs (et les pratiques d'orientation) sur le territoire tout en laissant une place de choix aux acteurs historiques.
- 4 L'État lance un appel à projet dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir (PIA) 3 - Développement Territorial pour l'Orientation vers l'Enseignement Supérieur (DTOES) et commande des projets dont l'objectif est d'« encourage[r] la constitution, sur les différents territoires, d'écosystèmes de l'orientation qui fédèrent l'ensemble des acteurs de la formation, de l'emploi, de l'information et du conseil en orientation autour d'un même objectif : mettre à la disposition des élèves et de leurs familles tous les éléments d'information nécessaires sur les formations, leurs attendus et leurs débouchés professionnels, les accompagner dans l'élaboration d'un projet de poursuite d'études et les aider ainsi à faire les meilleurs choix à l'entrée dans l'enseignement supérieur » (extrait de l'appel à projets). C'est sur ces bases que le projet Ambition Commune vers une ORientation co-construite à Dimension Académique (ACORDA) a été imaginé, un projet qui rassemble plus de vingt établissements du supérieur, les SCUIO-IP, les CIO, le rectorat et avec, tous les établissements scolaires du second degré, l'ONISEP, la Région, des associations de parents d'élèves, soit une centaine d'acteurs².
- 5 Le projet ACORDA devient lauréat du PIA 3 en 2019 pour une durée de 10 ans. Son objectif principal est de rassembler l'ensemble des acteurs de l'orientation sur un territoire, afin de co- construire des actions en faveur de l'orientation et de les coordonner mutuellement. Pour cela, les « conseils de continuum » (extrait de la réponse à appel à projet) ont été créés afin de disposer d'un espace où puissent être

remontées des problématiques de terrain, travaillée la cohérence des dispositifs existants et articulée la continuité pédagogique entre enseignement secondaire et supérieur (-3/+3). C'est à ces instances départementales que nous nous intéressons dans cet article.

- 6 Enfin, dans le projet ACORDA, un dispositif dit de recherche interne a été constitué afin d'évaluer (depuis l'intérieur) les effets du projet sur les pratiques professionnelles. Les auteures de cet article font partie de ce dispositif au moment de la rédaction de l'article. Il convient ici de souligner la diversité de ces auteures. Deux d'entre nous ont participé à l'élaboration du projet, à la rédaction de l'appel à projet et donc à la création des conseils de continuum, d'autres ont intégré le collectif ultérieurement.
- 7 Après la présentation des conseils de continuum et les questions qui ont guidé notre démarche exploratoire, nous exposerons la méthodologie de recueil et d'analyse du corpus que nous avons employée. Ensuite les résultats seront exposés en réponse à nos questionnements afin de voir peu à peu se dessiner une focale permettant une mise en perspective de nos travaux.

Les conseils de continuum

- 8 Copilotés par un binôme composé d'acteurs du monde de l'enseignement supérieur (des animateurs de site universitaires) et du monde scolaire (le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale – DASEN), ces conseils de continuum visent le suivi de la mise en place des actions prévues dans le projet, la réalisation des bilans et des retours nécessaires à l'évaluation. En organisant des rencontres entre acteurs du supérieur et du secondaire dans le département, au plus près du terrain, ces conseils sont voués à devenir des instances de discussion et de travail dans la proximité, facilitant le dialogue, l'implication et la continuité entre enseignement secondaire et enseignement supérieur.
- 9 Les objectifs explicites des conseils de continuum, tels que posés dans la réponse à l'appel à projets sont de répondre à l'objectif global d'ACORDA, c'est-à-dire : « fédérer l'écosystème des acteurs autour d'une démarche cohérente d'orientation et d'action d'accompagnement auprès des acteurs de l'orientation afin d'aider les élèves à se projeter vers des études d'enseignement supérieur ». Mais ces conseils de continuum ont aussi été créés afin que des acteurs issus d'institutions différentes (Rectorat, Universités, Région, etc.) puissent se concerter et s'engager mutuellement au service de la réussite étudiante.
- 10 Concrètement, le binôme responsable organise une réunion annuelle à laquelle sont conviés les professionnels de l'orientation des établissements secondaires et supérieurs du territoire. La participation à ces rencontres reste facultative pour les professionnels concernés.
- 11 Dans cette contribution, nous faisons une étude exploratoire sur un département spécifique où deux conseils de continuum ont précédemment eu lieu avant la rédaction de cet article. Nous proposons, à travers l'analyse thématique des échanges ayant lieu dans ces instances innovantes, d'observer si les conseils de continuum remplissent bien les fonctions qui leur ont été assignées. Leur objectif de territorialisation est-il effectif ? Permettent-ils un rapprochement des différents acteurs ? Favorisent-ils l'articulation des actions ?

Méthodologie : recueil et analyse de données

- 12 Les données sont extraites d'un corpus de grande taille : la dimension appelée « recherche interne » du projet ACORDA prévoit en effet l'enregistrement de tous les conseils de continuum de tous les départements impliqués (ils sont huit) et ce, tout au long du déroulement du projet, c'est-à-dire sur 10 ans. Depuis 2019, date du démarrage du projet, 22 conseils de continuum ont eu lieu au moment de rédiger cet article (9 pour l'année scolaire 2019-2020, 8 pour l'année scolaire 2020-2021, 7 pour l'année scolaire 2021-2022, 8 pour l'année 2022-2023 et 9 pour l'année 2023-2024)³. 20 conseils de continuum ont été enregistrés et retranscrits⁴.
- 13 Compte tenu du caractère exploratoire de l'analyse présentée, nous avons fait le choix d'extraire du grand corpus des données recueillies dans un seul département. Trois critères ont déterminé le choix du département dont nous gardons l'anonymat par souci déontologique : la disponibilité des enregistrements, le nombre de conseils réalisés au moment de l'écriture de l'article et la date du dernier conseil (la plus rapprochée du moment de notre analyse). Ainsi, les résultats présentés dans cette contribution reposent sur les données récoltées lors de deux conseils de continuum réalisés dans le département, un premier, qui a eu lieu en décembre 2020, et un deuxième, en janvier 2022.
- 14 Notre démarche est située dans une approche inductive d'analyse de données qualitatives « visant à "donner un sens" à un corpus de données brutes mais complexes » (Blais et Martineau, 2006, p. 2). Le corpus, constitué des transcriptions intégrales des enregistrements des deux conseils de continuum, a fait l'objet d'une analyse thématique de contenu (Bardin, 2013). En raison de la nature du corpus analysé et de l'obligation de garantir l'anonymat des acteurs impliqués, nous ne sommes pas en mesure de divulguer les profils sociologiques spécifiques de ces derniers, si ce n'est pour distinguer si les verbatims proviennent du conseil de continuum de 2020 (CC1) ou de celui de 2022 (CC2). Cependant, cela n'affecte pas la portée de notre étude qui se concentre davantage sur la construction collective plutôt que sur les statuts sociaux individuels de chaque acteur ou leur rapport de pouvoir (même si cette dimension n'est pas négligée, comme nous verrons ensuite).
- 15 Dès lors, le choix a été fait de faire réaliser l'analyse de contenu des données, en double aveugle, par les deux auteures les plus éloignées de la construction d'ACORDA. Ces dernières, ayant, en effet, intégré le collectif de chercheuses récemment, sont les plus distantes de l'objet de recherche. Ce choix émane d'une volonté d'objectivation de la recherche (Gioia *et al.*, 2013) tout en acceptant une réappropriation de l'objectivation par les auteures moins distantes.
- 16 Notre démarche d'analyse a été réalisée en deux temps. Un premier temps, durant lequel les auteures « distantes » ont étudié individuellement le corpus et ont élaboré un premier codage. Dans un second temps, les deux analyses individuelles ont été confrontées afin d'établir les catégories à retenir, nous permettant de dégager un sens de l'information contenue dans le corpus. Les résultats, ainsi formalisés, ont été présentés aux autres auteures (celles qui ont plus de proximité à l'objet) ce qui nous a permis d'avoir une discussion mêlant différents niveaux de proximité à l'objet.

- 17 Sur les neuf catégories thématiques identifiées (voir l'annexe), nous présenterons les thématiques permettant de répondre à nos questionnements de départ : comment ces rencontres identifient et proposent des actions pour lutter contre les déterminismes territoriaux (Broccolichi *et al.*, 2007 ; Champollion, 2018 ; Lemistre, 2021) ? Quels rapprochements des acteurs ont été exprimés et dans quelles visées ?

Présentation de résultats

Une territorialisation effective

- 18 Pour une meilleure compréhension des échanges entre les professionnels de l'orientation, ces acteurs ressentent la nécessité de rappeler les particularités du département. Cela revient maintes fois pour contextualiser localement la question de l'orientation. Ces spécificités ressortent donc dans l'analyse de contenu de notre corpus. Elles font référence à la fois aux profils des lycées, des candidatures des élèves dans l'enseignement supérieur et au contexte social, culturel et géographique spécifique à la ruralité du département⁵.
- 19 Dans ce département l'enseignement secondaire est structuré autour de 29 établissements publics et 7 établissements privés⁶. Sept BTS⁷ sont proposés. Quant à l'enseignement supérieur, il est représenté par l'IUT, l'INSPE et l'IFSI, qui donnent à la préfecture le statut de « *ville universitaire d'équilibre⁸ qui est un statut particulier reconnu par la région⁹ en termes d'implantation d'enseignement supérieur et de recherche* »¹⁰ (CC1).
- 20 Une des grandes préoccupations des acteurs du conseil de continuum est le manque d'ambition des élèves de poursuivre leurs études au niveau local : « *Nos élèves réussissent bien au bac et puis leurs poursuites d'études sont parfois moins ambitieuses* » (CC1). Cela interroge non seulement la continuité des études dans l'enseignement supérieur, mais également le type d'études choisi :
- Encore une fois, (...) le fait que les lycéens ne sont pas peut-être suffisamment ambitieux ou ... bon voilà moi je... je sais pas comment aborder ça... Est-ce que c'est... est-ce qu'ils font des vœux en CPGE ? Pourquoi font-ils des vœux et qu'ils obtiennent des réponses favorables et qu'ils n'acceptent pas ces propositions ? (CC1)
- 21 Une autre caractéristique des jeunes du département est leur manque d'autonomie. Selon l'interprétation des acteurs présents au premier continuum, cela serait la cause de 30% des abandons en première année dans l'enseignement supérieur.
- 22 Si l'ambition et l'autonomie sont des caractéristiques plutôt subjectives, les chiffres avancés montrent aussi les difficultés matérielles auxquelles sont confrontés les élèves du département :
- On a beaucoup plus de boursiers que le taux académique. (...) C'est dans ce sens que je voulais rappeler que la population du [département], elle est non seulement rurale mais également plus en difficulté que globalement la population académique. (CC2)
- 23 La question du genre et celle de la démographie, des caractéristiques moins visibles, sont également abordées d'un point de vue local, au regard de leur impact sur l'orientation. En ce qui concerne le genre, le constat est celui-ci :
- On voit des parcours d'orientation qui sont vraiment très différents selon que l'on soit un garçon ou une fille dans le département, selon que l'on soit un garçon riche ou pauvre dans le département. (CC2)

- 24 Quant à la baisse démographique des jeunes en âge scolaire, elle est considérée comme étant une caractéristique du département, qui a des conséquences sur la transition secondaire-supérieur.
- 25 Le partage d'informations lors de deux conseils de continuum permet de dévoiler des petites pièces qui composent la mosaïque départementale en ce qui concerne les particularités du territoire. Il semble donc qu'un engagement mutuel nécessite une redéfinition du territoire d'intervention et une co-analyse de ses spécificités.

Une interconnaissance qui s'incarne dans l'action

- 26 Un des buts des conseils de continuum est de rendre possible l'interconnaissance des projets déjà mis en place à l'échelle du territoire toujours dans la perspective de continuité entre secondaire et supérieur. Dans l'académie de Toulouse, 24 projets ont été identifiés et mentionnés par les acteurs. Un projet « phare » est celui des « Cordées de la réussite » tissant déjà des partenariats entre des établissements secondaires et des établissements d'enseignement supérieur. Dans le département concerné, onze « têtes de cordées », c'est-à-dire des établissements responsables, ont été identifiés. Doté d'un financement conséquent, chaque projet a sa particularité, en fonction de ses initiateurs. Par exemple, le projet « TBS coaching », réalisé en partenariat avec l'association Pro Avenir Jeunes, a pour but « *d'essayer de renforcer l'estime de soi des collégiens, essayer de limiter leurs croyances, les freins qu'ils ont à l'orientation* » (CC1). Tandis que le projet « En route vers le sup » vise à promouvoir la « *découverte de différents parcours (...) parcours voie professionnelle, BTS, licence pro, parcours voie techno enfin seconde voie techno, BTS, IUT, voie générale, IUT, sup et toutes les passerelles possibles et imaginables* ». Rien que pour ce dernier projet, 500 jeunes sont concernés.
- 27 Un deuxième type de projet présenté lors des conseils de continuum est celui des « Immersions croisées ». Les actions réunies derrière cet intitulé visent l'acculturation des réalités respectives par des acteurs du secondaire et du supérieur qui sont spécifiques à chaque établissement organisateur. Prenons un exemple de projet présenté lors du premier conseil de continuum : cette immersion croisée est structurée en trois temps qui ouvrent un espace d'interconnaissances réciproques entre professionnels du secondaire et du supérieur (parcours des élèves *versus* formations proposées par le supérieur) promouvant des ateliers qui visent à trouver des solutions aux problématiques particulières, comme l'accompagnement et l'autonomie. Ce type de rencontre cherche à susciter l'échange et la continuité pédagogique entre professionnels du secondaire et du supérieur.
- 28 Un autre projet, porté par l'IUT d'Occitanie, nommé « Journée pédagogique de l'Association Régionale des IUTs (ARIUT) » et structuré autour de conférences et d'ateliers, fait l'objet de nombreux échanges. Sa présentation lors du conseil de continuum se termine avec une invitation adressée à tous les professionnels à rejoindre la manifestation. D'autres actions, pour lesquelles la région d'Occitanie est partenaire et qui se déroulent dans le département sont aussi évoquées.
- 29 Une action proposée par ACORDA semble marquer l'académie de Toulouse : « Mon projet dans le sup »¹¹.
Alors, les objectifs de cette action, c'est le renforcement de la formalisation écrite et orale du projet d'orientation, le renforcement de la préparation des élèves à l'expression orale, la visibilité et la valorisation des projets des élèves auprès des

filières de l'enseignement supérieur, le renforcement de l'implication des acteurs de l'enseignement dans le suivi des élèves. (CC2)

- 30 Selon l'acteur qui s'exprime ici, cette action est menée en partenariat avec un autre projet intitulé « Scientifines »¹² donnant ainsi à voir des liens qui se tissent entre différentes actions du territoire et donc aussi, entre les différents acteurs.
- 31 D'autres actions d'information sont encore mentionnées lors des conseils de continuum avec la finalité d'acculturer l'ensemble des parties prenantes aux activités menées dans le département, par exemple, la réalisation d'une « cartographie des formations, des métiers et des compétences » ou une « banque de ressources numériques et des mallettes numériques » (CC2). Ainsi, nous constatons, à côté d'actions et de dispositifs d'orientation déjà en place, le partage de nouvelles ressources visant la dynamisation du territoire, comme « un schéma départemental de la formation initiale et professionnelle » (CC1)¹³.
- 32 On observe donc que les actions d'orientation sont effectivement nombreuses (il n'est pas possible de les lister toutes ici) et qu'une volonté d'articulation et d'entrecroisement entre les différents projets se manifeste dans les échanges. Force est de constater que le premier conseil de continuum visait davantage une interconnaissance, à travers la présentation de projets existants alors que le deuxième est davantage marqué par des objectifs concrets et la volonté de mettre en œuvre des nouveaux dispositifs et des nouveaux projets inter-institutionnels.

L'expression d'une volonté de création collective

- 33 Un bilan réalisé lors du deuxième conseil de continuum, montre l'augmentation du nombre des « Cordées de la réussite » : une multiplication de partenaires du supérieur, avec plus de 500 élèves mobilisés. On remarque le contentement du secondaire à voir le supérieur se faire « prendre par la corde » (CC1). Cependant, si le fil rouge des cordées de la réussite est l'orientation, si visiter les locaux « casse quelques a priori » pour les futurs étudiants, les organisateurs de ces cordées insistent sur une dimension apparemment moins visible pour les autres acteurs présents au CC : la question de la réussite des étudiants, une fois accueillis en formation. Plusieurs propositions d'amélioration pour faciliter la réussite des étudiants sont avancées : sensibiliser les futurs étudiants sur des modalités pédagogiques mal connues, par exemple l'alternance ; faire participer des étudiants qui ont réussi dans ces formations ; faire intervenir des professionnels (anciens étudiants) pour apporter leur témoignage ; organiser des rencontres entre les lycéens, les étudiants et les professionnels qui témoignent de leurs parcours (pratique déjà réalisée par l'IUT). Ces propositions sont soutenues par différents acteurs qui prennent la parole à tour de rôle. Il est possible d'identifier, ici, un réel travail de coopération et de recherche de solution pour un problème réel et situé.
- 34 Lors du premier conseil de continuum, il a été lancé la proposition d'organiser des groupes de travail destinés à élaborer une vision partagée des compétences nécessaires aux jeunes pour réussir dans le supérieur :
- Prendre en compte les compétences mais aussi savoir quelles sont celles qui sont attendues [...] travailler dans la continuité en amont et en aval (...) ça permettra quand même peut être de mieux préparer les jeunes (CC1).
- 35 Dans la même ambition, on constate lors du premier conseil de continuum, une volonté de développer encore l'ouverture du supérieur, qui se traduit par la proposition

d'élargir et de multiplier les « Immersions croisées », ou encore, de construire une réflexion commune sur la mise en place des passerelles entrantes et sortantes de/vers les BUT (Bachelors Universitaires de Technologie).

- 36 L'analyse permet donc de confirmer l'existence d'un foisonnement d'actions en faveur de l'orientation. Mais si elles sont portées par différents acteurs en présence, il semble que les conseils de continuum permettent, pour la plupart, un retour d'expériences (inter-institutionnelles) partagé autour de l'établissement de bilans collectifs. Le dispositif permet donc un glissement allant d'une volonté d'interconnaissance vers une volonté d'inter-création.
- 37 À l'issue du deuxième conseil de continuum, un séminaire de travail commun, en deux temps, est proposé. Le premier temps vise à valoriser la voie technologique et à clarifier la question de parcours de compétences, ce qui ne fait pas l'unanimité pour le secondaire et pour le supérieur ; le second, vise la continuité pédagogique entre les lycées et l'enseignement supérieur. Lors de la discussion préparatoire de ce séminaire une proposition inédite est acceptée : celle de renforcer ce lien entre le secondaire et le supérieur, par l'intermédiaire des enseignements au sein des IUT. Ces derniers, pourraient témoigner de « *ce qu'ils rencontrent au niveau des jeunes quand ils sont au lycée, et comment ils le voient évoluer lorsqu'ils arrivent à l'IUT* » (CC2). On voit donc que ces espaces inter-institutionnels permettent l'expression d'une volonté d'innover ensemble.
- 38 Enfin, si le premier conseil de continuum abonde en propositions et en idées pleines d'enthousiasme, le deuxième conseil de continuum est caractérisé par un nombre réduit de propositions, avec la spécificité que chacune est analysée et discutée en profondeur aboutissant à une création collective coconstruite. La dimension située des conseils de continuum amène ainsi à hiérarchiser les propositions et à les revisiter dans une perspective réaliste. Par exemple, si les discussions autour de la compétence ont été centrales lors du premier conseil, lors du deuxième conseil, l'idée d'un séminaire départemental visant à « *clarifier cette question de parcours de compétences* » (CC2) a été proposée. Une priorité a donc émergé : les parties prenantes de ce projet, à savoir les acteurs du secondaire et du supérieur, s'engagent mutuellement, et en premier lieu, à partager leurs représentations avant de se mobiliser dans l'action.

Des résultats en perspectives

- 39 Au vu de ces premières analyses, nous constatons que les conseils de continuum viennent incarner, à un niveau local, un espace d'animation inter-institutionnel du territoire, et ce dans la proximité. C'est ainsi que le projet ACORDA pourrait, à terme, jouer son rôle de maillage territorial permettant de fixer les orientations stratégiques en matière de politique d'orientation au niveau de l'académie de Toulouse tout en laissant un espace d'innovation locale pour les acteurs.
- 40 Les éléments saillants, à ce stade, sont la disponibilité d'une vingtaine de personnes pour se rencontrer, pour échanger sur la question de l'orientation et la transition des lycéens du département vers l'enseignement supérieur en dépit des conditions peu favorables (distanciel à cause de la crise sanitaire liée à la covid-19) et en dépit de leurs différentes inscriptions institutionnelles. En soi, ce premier résultat est une preuve d'engagement collectif. Cette disponibilité est à appréhender comme les prémices d'une

ouverture à l'autre, aux idées différentes, à l'écoute, qui sont des valeurs fréquemment louées et valorisées par les animateurs des conseils de continuum. Dans les prochains conseils de continuum, nous aurons à observer la constance ou non de cet engagement dans la durée, la solidité de ce partenariat jusque dans l'action, partenariat entendu comme « le minimum d'action commune négociée visant la résolution d'un problème ou d'une problématique reconnus comme communs » (Mérini et Ponté, 2009, p.13).

- 41 Cet espace joue ainsi également le rôle de partage de diagnostics des territoires, avec leurs ressources mais aussi leurs limites ; avec les caractéristiques des publics qui leur sont propres (par exemple dans le département concerné par cette étude : le manque d'ambition des jeunes, d'autonomie et la baisse démographique). Cette territorialisation du diagnostic au plus près du terrain *avec et par* les acteurs est potentiellement engageante, elle aussi, puisque dans ce cas les publics sont connus et les acteurs repérés. L'identification entre acteurs et la connaissance du territoire seraient donc le moteur d'un engagement collectif situé qui permet de prendre en considération une mosaïque des différentes réalités révélées par les acteurs qui mettent en lumière la complexité d'une orientation située dans un contexte local. Les travaux sur l'engagement montrent de longue date (Lewin, 1959) l'importance de la prise en compte du contexte dans la mise en œuvre de dispositifs engageants, notion aussi bien connue des théories du projet (Ardoino et Berger, 1989 ; Boutinet, 2012), la théorie se réaffirme dans ces analyses.
- 42 Nous pouvons aussi percevoir l'engagement collectif dans le vocabulaire mobilisé marqué par la volonté de coconstruction, par la synergie des acteurs, par le faire ensemble pour disséminer et promouvoir la continuité des pratiques. Pour cela, la circulation d'informations semble jouer un rôle primordial ; il s'agit des informations concernant le contexte local, des projets d'orientation dans le département, mais aussi un rappel des prescriptions nationales (réforme du BAC, choix des enseignements de spécialité, Parcoursup et réforme du DUT en BUT)¹⁴.
- 43 Enfin, si nous observons des dimensions éminemment positives pour les conseils de continuum, il n'en reste pas moins que certains freins persistent. Cette dynamique n'évite pas la présence de certains malentendus concernant l'appropriation des prescriptions ou la mise en exergue d'enjeux de pouvoir dans les interactions interinstitutionnelles. Par exemple, les critères de recrutement de Parcoursup ne sont pas clairs pour les acteurs du secondaire. Des propos comme « *et donc je suis à même de ... avec mes collègues, de paramétrer la plateforme* » et « *d'une année à l'autre (...) nous avons pu mieux paramétrer la plateforme Parcoursup* », permettent d'identifier l'homme derrière la machine et d'évincer l'obscurantisme supposé de l'algorithme qui ordonnerait les candidats (Valente *et al.*, 2023). Pour les acteurs du secondaire, une opacité subsiste concernant les critères de classement pour l'accès à l'enseignement supérieur. Selon Frouillou *et al.*, (2022), la variété des approches, parfois combinant différents critères, en fonction des diplômes et des établissements, est un facteur contribuant à cette opacité. Dans ce sens, le manque d'information peut renforcer la différence de pouvoir entre chaque acteur du conseil de continuum, mais surtout entre supérieur et secondaire.
- 44 Au-delà de la question de la sélection, des discours mettent en exergue le fait que les élèves issus de baccalauréats professionnels ne sont pas les bienvenus dans certaines formations : « *Nous avons eu sur les 20% de bac pro, 11 candidats en difficulté dont... dont 5 qui ont redoublé et 5 qui ont arrêté la formation, et une qui a demandé un report de*

formation » (CC2). Ce verbatim témoigne de l'existence de résistances qui entrent en contradiction avec l'effort fait par les acteurs présents dans le conseil de continuum et souhaitant ouvrir, justement, les portes de l'enseignement supérieur aux élèves issus du baccalauréat professionnel (CC1). Nous pouvons donc relever ici un point de friction entre préconisations nationales, intentions académiques et pratiques locales. Cela illustre bien toute la complexité du projet ACORDA et de manière générale, la complexité des enjeux de territorialisation de l'orientation. Nous pouvons constater que des dissensions restent à dépasser pour que l'engagement collectif puisse laisser apparaître un consensus capable de lever les conflits normatifs (Moscovici et Doise, 1992).

- 45 En revanche, nos analyses révèlent que les institutions travaillent conjointement, ce qui pose la question des représentations, de l'idée de culture commune à partager (connaissances, techniques, expériences) et de valeurs à questionner. Les acteurs des conseils de continuum se sont appropriés ces espaces au-delà des objectifs explicites posés dans le projet ACORDA. En effet, il semblerait que les conseils de continuum ouvrent un espace non seulement à une inter-connaissance que nous nommerions *magistrale*, mais aussi à une inter-connaissance *conative*, c'est-à-dire profondément liée à une ambition incarnée dans l'action collective. Nous voyons ces résultats de manière positive car c'est bel et bien l'activité qui nous met en lien avec le réel (Billiard, 2002) et qui, dès lors, nous permet de faire le pas entre les prescriptions et les appropriations (Brossais et Lefeuvre, 2018 ; Bonasio et Veyrac, 2021).
- 46 D'un point de vue théorique, ces conseils de continuum ont été imaginés par les porteurs du projet PIA 3 sur les principes des théories de l'engagement (Labbé, 2021). Nous pouvons illustrer notre intention scientifique en reprenant les désormais célèbres travaux sur l'engagement de Lewin (1959). Rappelons l'expérience princeps : l'objectif de Lewin est de modifier des comportements culturellement enracinés dans les pratiques sociales américaines : la consommation alimentaire. L'expérience se déroule durant la seconde guerre mondiale, la population est victime d'une pénurie en termes d'aliments riches en protéines. Les pouvoirs publics font appel à Lewin après avoir identifié un levier de ressources potentielles, celui de la consommation des abats. Or, l'utilisation de ces *bas morceaux* n'est pas du tout dans une pratique habituelle des ménages américains, cela relève même de normes sociales incorporées.
- 47 Les travaux de Lewin ont montré que des informations descendantes, destinées à ceux qui *doivent* mettre en place de nouvelles pratiques n'ont que très peu d'effet sur les pratiques effectives. *A contrario*, la mise en place de groupes de discussion, offrant la possibilité de questionner les normes et donc de les lever, avec les personnes directement concernées par les actions, avaient, de manière significative, engagé les nouvelles pratiques souhaitées. Dès lors, analyser les échanges ayant lieu lors des conseils de continuum sur ce type de connaissances constitue une voie d'investigation à venir : les conseils de continuum ont-ils une vocation engageante visant à amener de réels changements de pratiques professionnelles ? Dans la mesure où ils ont été imaginés comme des espaces d'échanges, auront-ils une vocation de réappropriation de la prescription (Brossais et Lefeuvre, 2018 ; Bonasio et Veyrac, 2022), afin que les acteurs puissent devenir co-acteurs des dispositifs d'orientation à imaginer dans des espaces inter-institutionnels ?

Considérations finales

- 48 Parmi ces quelques résultats, nous pouvons avancer que les conseils de continuum, dans le cadre du projet ACORDA, avec leur pilotage structuré, permettent une connaissance mutuelle entre représentants du secondaire et du supérieur et une découverte réciproque des pratiques des uns et des autres. Cette connaissance territorialisée est essentielle pour deux raisons. La première est la mise en place de pratiques collaboratives qui puissent répondre aux enjeux locaux en lien avec l'orientation. En effet, ces conseils de continuum rendent visibles les pratiques réussies à partir du témoignage des expériences « phares » (« Cordées de la réussite », le projet « Excellence », les « Immersions croisées »). Ce temps d'échanges, considéré par les acteurs comme un moment fort, est une occasion pour le secondaire de découvrir, au-delà de l'offre de formation, les attentes du supérieur en termes de prérequis. La seconde est marquée par le fait que, dans le cadre des conseils de continuum, de nouvelles démarches communes sont envisagées. Par exemple, des projets pédagogiques pré-bac et post-bac ; des projets qui donnent plus de visibilité aux passerelles existantes entre les différentes formations post-bac, de réelles activités co-construites.
- 49 Nos travaux à venir exploreront la manière dont ces conseils de continuum permettent un réel engagement collectif, susceptible de faire culture commune et de partager des valeurs professionnelles (Ratinaud *et al.*, 2013), une autre manière de professionnaliser les métiers de l'orientation en mettant le jeune au centre de la démarche d'accompagnement.
-

BIBLIOGRAPHIE

- Ardoino, J. et Berger, G. (1989). *D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes : le cas des universités*. Matrice ANDSHA.
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. PUF.
- Berthet, T. (2014). Politiques régionales d'orientation en France : un essai de synthèse. *Dynamiques régionales*, 1(1), 51-58.
- Billiard, I. (2002). Les pères fondateurs de la psychopathologie du travail en butte à l'énigme du travail. *Cliniques méditerranéennes*, 66(2), 11-29. <https://doi.org/10.3917/cm.066.0011>
- Blais, M. et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Bonasio, R. et Veyrac, H. (dir.) (2022). *Appropriations de nouvelles prescriptions : activité en éducation scolaire*. Octarès.
- Boutinet, J.-P. (2012). *Anthropologie du projet*. PUF.
-

- Broccolichi, S., Ben Ayed, C., Mathey-Pierre, C. et Trancart, D. (2007). Fragmentations territoriales et inégalités scolaires : des relations complexes entre la distribution spatiale, les conditions de scolarisation et la réussite des élèves. *Éducation & formations*, 74, 31-48.
- Brossais, E. et Lefeuvre, G. (2018). *L'appropriation de la prescription en éducation : le cas de la réforme du collège*. Octarès.
- Champollion, P. (2018). *Inégalités d'orientation et territorialité : l'exemple de l'école rurale montagnarde, Rapport du CNESEO*. CNESEO.
- Frouillou, L. (2017). *Ségrégations universitaires en Île-de-France : inégalités d'accès et trajectoires étudiantes*. La Documentation Française.
- Frouillou, L., Pin, C. et van Zanten, A. (2022). Deux conceptions de l'affectation post-bac et leurs effets sur les inégalités. Dans M. Simioni et P. Steiner (dir.). *Comment ça matche : une sociologie de l'appariement* (p. 61-99). Presses de Sciences Po.
- Gioia, D. A., Corley, K. G. et Hamilton, A. L. (2013). Seeking qualitative rigor in inductive research: Notes on the Gioia methodology. *Organizational Research Methods*, 16(1), 15-31.
- Labbé, S. (2021). *Des engagements professionnels : Contributions à l'étude des professionnalisations*. [Habilitation à diriger des recherches. Université Toulouse-Jean Jaurès].
- Lemistre, P. (2021). Affectations post-bac avant Parcoursup : réalité des inégalités d'affectation selon le genre et l'origine sociale combinées au type de bac et à la performance scolaire. Dans M. Blanchard, G. Boudesseul, V. Capdevielle-Mougnibas, T. Couppié, S. Croity-Belz, D. Epiphane, J.-F. Giret, P. Kergoat, S. Labbé, P. Lemistre, C. Manifet, B. Menard, C. Soldano, P. Werquin et B. Saccomanno (dir.). *Sélections, du système éducatif au marché du travail : XXVIèmes journées du longitudinal*, Toulouse, 12-13 novembre 2020, 16, 343-358. Céreq. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03136294>
- Lewin, K. (1959). *Psychologie dynamique. Les relations humaines*. PUF.
- Marengo, N. (2022). *Vers une professionnalisation endogène des acteurs de l'orientation et de l'insertion à l'université : le cas d'une recherche participative instituante*. [Thèse de doctorat, Université Toulouse Jean-Jaurès].
- Mérini, C. et Ponté, P. (2009). Le travail conjoint à l'école : exploration des modalités d'action. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 42, 43-65. <https://doi.org/10.3917/lse.422.0043>
- Mesri, (2018). *Loi relative à l'Orientation et à la réussite des étudiants (ORE)*. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Moscovici, S. et Doise, W. (1992). *Dissensions et consensus : une théorie générale des décisions collectives*. PUF.
- Ratinaud, P., Labbé, S., Hammoud, G. et Bataille, M. (2013). Valeurs. Dans A. Jorro (dir.). *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (p. 345-348). De Boeck Supérieur.
- Valente, G., Marengo, N., Labbé, S. et Gout, V. (2023). Diversity of actors for an ambitious goal: partnerships in educational guidance and counselling. Ecer 2023 "The Value of Diversity in Education and Educational Research". Glasgow, 25-28 Août 2023.

ANNEXES

Résultat de l'analyse de contenu – pourcentage de mots dans chaque catégorie. Les catégories les plus représentées ont été retenues pour l'article.

Catégorie	Nombre de mots par CC1	Nombre de mots par CC2	Nombre de mots total	Pourcentage
<i>Contexte du département</i>	1100	1455	2555	19,44%
Contexte National	565	246	811	6,17%
<i>Interconnaissance de projets</i>	2003	1384	3387	25,77%
<i>Créations collectives</i>	512	1515	2027	15,42%
Préoccupations représentations /	923	359	1282	9,75%
Enrôler les acteurs	434	406	840	6,39%
Zones ombres / incompréhension	340	417	757	5,76%
Changements et ruptures souhaités ou provoqués	339	365	704	5,32%
Empêchements	442	336	778	5,92%
Total			13141	100%

NOTES

1. Décret 71-541 du 7 juillet 1971.
2. <https://www.univ-toulouse.fr/des-formationen-pour-tous/acorda-ensemble-vers-sup>
3. Organisé par des personnes représentantes du secondaire et une du supérieur, le conseil du continuum peut réunir de 17 à 32 personnes.
4. Avec l'accord préalable des participants et dans le respect des règles de déontologie des recherches en sciences humaines.
5. Le département de la région d'Occitanie en question a moins de 200 000 habitants, sa densité est de 30 habitants/km (INSEE) et son économie est marquée par l'agriculture (22% - selon le site du département).
6. 21 collèges publics et privés, 10 lycées publics et 2 lycées privés d'enseignement général, technologique ou professionnel, ainsi que 2 lycées agricoles publics et 1 privé.
7. Source : L'Étudiant : <https://www.letudiant.fr/etudes/annuaire-enseignement-superieur/etablissement/departement-XX.html>
8. Selon le site de la Région : « Le maillage des Villes Universitaires d'Équilibre (VUE) permet d'offrir un accès à des formations supérieures de proximité et de qualité en levant des freins matériels (coût du logement, du transport, ...) et/ou des freins psychologiques (autocensure,

appréhension de la vie métropolitaine). Cette offre de formation permet de lutter contre les fractures territoriales et le déterminisme social ». (accès en 9 décembre 2022 - <https://www.laregion.fr/Assemblee-des-sites-de-l-enseignement-superieur-et-de-la>).

9. C'est une originalité initiée par la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

10. Nous indiquons en italique les verbatims de participants des conseils de continuum.

11. Le public cible de ce projet est composé d'élèves de terminale et/ou en situation de handicap. Après un grand oral, 10% des élèves « dont la présentation aura été jugée la plus convaincante par les membres des jurys se verront offrir un accompagnement personnalisé aux démarches liées à l'entrée dans l'enseignement supérieur ainsi qu'une aide au paiement de la caution de leur premier logement à hauteur de 300€ minimum ». En 2021, onze lycées du département ont été les cibles de la communication de l'action et 401 élèves de terminale ont été boursiers. <https://www.charte-diversite.com/wp-content/uploads/2020/11/Dossier-partenariat-2021-VF.pdf>

12. <https://scientifines.com/>. Il s'agit d'un projet qui vise à promouvoir la place de filles et femmes dans des domaines scientifiques historiquement marqués par la présence masculine.

13. Dans le cadre de la structure de gouvernance locale, des étudiants de Science Po Toulouse construisent une prospective dont le but va au-delà de l'orientation : elle cherche à « offrir une offre de formation cohérente et faire en sorte que les étudiants s'inscrivent durablement dans la [département]» CC1 ou, autrement dit, « la co-construction d'un avenir de l'enseignement supérieur, de la recherche d'innovation dans le [département]» (CC2). Le document dont ils parlent a été publié en :

https://www.laregion.fr/IMG/pdf/region_schema_enssup_2019_hd.pdf

14. Connus hors la mise en place des conseils de continuum. Cependant, c'est dans cet espace que les acteurs peuvent s'approprier des prescriptions collectivement (Veyrac et Bonasio, 2022).

RÉSUMÉS

Les conseils de continuum, conçus dans le cadre du projet ACORDA, sont des instances départementales de discussion et de travail dans la proximité. L'ambition portée lors de la conception du projet était de fédérer l'écosystème des acteurs de l'orientation, de permettre leur rapprochement, et d'accompagner ces acteurs afin d'aider les élèves à mieux se projeter dans l'enseignement supérieur et ainsi mieux réussir. Cet article analyse le rôle des conseils de continuum à partir des données recueillies lors de deux conseils tenus dans le même département. Les résultats montrent qu'ils sont un cadre privilégié pour promouvoir l'engagement collectif de différents acteurs et actrices, l'interconnaissance conative et le partage de représentations sur l'orientation.

The continuum councils established within the framework of the ACORDA project serve as departmental forums dedicated to discussions and local initiatives. The project was initially conceptualized with the goal of uniting the various stakeholders in the guidance process. Its aim was to foster collaboration and provide support, ultimately facilitating a more successful transition for students into higher education. This article delves into the role of continuum councils, drawing insights from data gathered during two council sessions within the same department. The findings underscore that these councils serve as a valuable platform for cultivating collective engagement among diverse participants, facilitating the exchange of experiential knowledge, and fostering a shared understanding of guidance principles.

INDEX

Mots-clés : orientation, conseil de continuum, engagement collectif, enseignement secondaire, enseignement supérieur

Keywords : guidance, continuum council, collective commitment, secondary education, higher education

AUTEURS

GABRIELA VALENTE

Université de Toulouse (France)

SABRINA LABBÉ

Université de Toulouse (France)

VARVARA CIOBANU-GOUT

Université de Toulouse (France)

NAÏMA MARENGO

Université de Toulouse (France)

VANESSA VIDALLER

Université de Toulouse (France)

MARIE CASSAGNES

Université de Toulouse (France)